

DU et DIU - Médecine, maïeutique et sciences de la santé

Médecine de la personne âgée (DIU national)

Présentation

Vous pouvez d'ores et déjà trouver la liste des diplômes que nous proposons. Le détail des maquettes est en cours de mise en ligne progressive.

Nous attirons votre vigilance sur les formations dont l'intitulé est suivi de "sous réserve": ce sont de nouvelles formations, en cours d'autorisation officielle.

Cette année le Service de la formation permanente se renouvelle et met en place un nouveau système de gestion pour mieux accompagner les candidats et les candidates.

Pour ce faire un calendrier d'inscription, [disponible ici](#), a été mis en place.

Objectifs

Le DIU « Médecine de la personne âgée » a été élaboré par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et sera dispensé par toutes les Universités françaises au sein desquelles exerce un universitaire titulaire de Gériatrie. Il est soutenu par le Conseil National Professionnel de Gériatrie qui fédère notamment les organismes nationaux représentatifs du métier de médecin coordonnateur.

Il remplacera au niveau national la 1ère année de la Capacité de Gérontologie à compter de la rentrée universitaire 2021/2022 et sera destiné aux médecins non spécialistes en Gériatrie (médecins généralistes, urgentistes, exerçant dans des services de médecine polyvalente) qui soignent des personnes âgées et qui souhaitent améliorer leurs connaissances et leurs pratiques.

Ce diplôme d'un an pourra se poursuivre par le DIU « Coordination en Gériatrie », qui correspondra à la 2ème année de la Capacité de Gérontologie, et qui formera aux fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination, entre autres). Le DIU médecine de la personne âgée sera un prérequis nécessaire à l'inscription au DIU coordination en Gériatrie, qui sera enseigné dans les universités françaises à la rentrée universitaire 2022/2023.

Le DIU « Médecine de la personne âgée » apporte à des médecins non titulaires du Diplôme d'Etudes Spécialisées en Gériatrie, des compétences complémentaires leur permettant d'améliorer les soins aux personnes âgées et sera obligatoire pour postuler au DIU « Coordination en Gériatrie ».

À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leurs spécificités et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'autonomie, et notamment :

- évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une personne âgée et
- le risque de perte d'autonomie fonctionnelle (fragilité, syndromes gériatriques).

Les + de la formation

Débouchés :

Le DIU Médecine de la Personne Agée ouvrira le droit de postuler à la qualification en Gériatrie dès lors que le Médecin remplit les critères de la commission de Gériatrie auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins. Une deuxième année permettra d'apporter les compétences de Médecin coordonnateur d'EHPAD et de Médecin coordonnateur de dispositifs Territoriaux de Gériatrie.

- Programme de formation théorique en e-learning : commun au niveau national (70h de plateforme + 130h de travail personnel), géré par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG.
- Formation pratique en présentiel : 35 heures de travaux dirigés reposant sur des cas pratiques et des situations cliniques complexes.
- Séminaires thématiques régionaux : 21 heures correspondant à 3 journées
 - 1 à Reims : Situations d'urgence, Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence : Pr Rachid Mahmoudi
 - 1 à Nancy : Maladies Chroniques (Insuffisance cardiaque, BPCO, diabète, etc.), Fin de vie et éthique : Pr Christine Perret-Guillaume
 - 1 à Strasbourg : Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections, etc.) : Dr Elise Schmitt

Composante	<ul style="list-style-type: none"> Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Français
Formation à distance	Hybride (mixte : enseignements à distance et présentiel)
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> FI (Formation initiale) FC (Formation continue)
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> Médecin généraliste Aide-soignant / Aide-soignante
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Droits de scolarité

TARIFS ANNUELS

Droits spécifiques au diplôme : **1457€**

Auxquels s'ajoutent les [droits nationaux universitaires Master](#) définis par l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable pédagogique

- [Georges Kaltenbach](#)

Autres contacts

Responsable pédagogique (mail professionnel) : [KALTENBACH Georges](#)

Participation recommandée aux congrès régionaux de la Société de Gérontologie de l'Est et aux Journées annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie.

Responsable :

Pr Georges KALTENBACH, PU-PH
Pôle de Gériatrie, Hôpital de la Robertsau, 83 rue Himmerich, 67000 Strasbourg

Co-Responsable :

Dr Elise SCHMITT, Docteur en Sciences, Médecine et Pharmacie
Pôle de Gériatrie, Hôpital de la Robertsau, 83 rue Himmerich, 67000 Strasbourg

Contact (secrétariat) :

Mme Nathalie RIEDINGER : nathalie.riedinger@chru-strasbourg.fr

Critères de recrutement

La sélection des candidats est faite sur la base d'un dossier de candidature, à envoyer au responsable pédagogique de la formation (cf. onglet Contacts), contenant les éléments suivants :

un niveau de langue C1 en français (utilisateur expérimenté, autonome)

une lettre de motivation

un curriculum vitae

une autorisation d'inscription [à télécharger sur notre site](#)

Candidater

Une autorisation d'inscription préalablement signée par le responsable pédagogique (cf. onglet Contacts) de la formation est demandée pour toute inscription.

Pour postuler à la formation, merci de suivre la procédure d'inscription décrite [sur notre site](#).

Prérequis obligatoires

Public concerné :

Ce DIU s'adresse à des médecins souhaitant renforcer leurs compétences en Gériatrie et en particulier : les médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente. Ils devront être titulaires d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France. Les médecins à diplôme hors Union Européenne devront être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'autorisation d'exercice (PAE).

L'admission se fera à la suite d'un entretien avec le responsable et le co-responsable de la formation, qui jugeront de la qualité du projet professionnel gérontologique du candidat.

Les médecins, souhaitant assurer les fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie, pourront intégrer à l'issue de cette formation le DIU coordination en Gériatrie.

Prérequis recommandés

Une autorisation d'inscription préalablement signée par le responsable pédagogique (cf. onglet Contacts) de la formation est demandée pour toute inscription.

Programme des enseignements

Médecine de la personne âgée (DIU national)

DIU Médecine, maïeutique et sciences de la santé - Médecine de la personne âgée				
	CM	TD	TP	CI
Formation théorique en e-learning	-	-	-	-
Formation pratique en présentiel	-	-	-	-
Séminaires thématiques régionaux (3 journées)	-	-	-	-
Situations d'urgence, Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence (Reims)	-	-	-	-
Maladies Chroniques (Insuffisance cardiaque, BPCO, diabète...), Fin de vie et éthique (Nancy)	-	-	-	-
Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections...) (Strasbourg)	-	-	-	-
Recommandations Facultatif				
Participation aux congrès régionaux de la Société de Gérontologie de l'Est	-	-	-	-
Participation aux journées annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie	-	-	-	-